

## **REUNION DU 05 JUIN 2014**

L'an deux mil quatorze, le 5 Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à ÉPANNES sous la présidence de M. Thierry BEAUFILS.

Étaient présents : Mrs AUGEREAU – BAUDOUIN – BAUDU – BEAUFILS – BRULÉ – LEDET – MOUSSEAU – PONTET - ROULIN - Mmes BERNOLE – BLANVILLAIN – BOUBET – GALLOPIN – GUIGNARD

Était absent : Mr POGUT

M. Emmanuel BRULÉ a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 15  
présents : 14

Date de Convocation : Le 28 Mai 2014

### **C-01-06-2014**

#### **NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE**

La maire va accueillir l'agence Postale dans ces locaux. La mise en place du mobilier et les connexions informatiques auront lieu du 11/06 au 13/06. La Mairie sera fermée exceptionnellement les 10 et 11 juin.

Mme Vanhove recevra une formation durant la deuxième quinzaine de juin. L'ouverture de l'agence postale est prévue le 1<sup>er</sup> Juillet.

L'agence Postale ouvrira du mardi au vendredi de 9h à 12h. Pour information, les nouveaux services de La Poste permettent la représentation du courrier recommandé ou des colis à des heures choisies par les destinataires.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, une réduction de 2 demi-journées hebdomadaires sera mise en place pour permettre d'assurer la continuité des services administratifs. Ces nouvelles modalités d'ouverture seront communiquées aux habitants avant la fin juin et resteront provisoires et ajustables en fonction des observations réalisées au quotidien.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition d'horaire d'ouverture à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

### **C-02-06-2014**

#### **MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

Le conseil d'école extraordinaire du 22 Mai a validé le projet de la nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires pour la rentrée 2014. Cette organisation respecte les termes du décret 2013-277 assoupli par le décret 2014-277 du 8 mai 2014. Il est proposé de regrouper les activités périscolaires le vendredi après-midi. Le dossier a été transmis à la DASEN par la commission des affaires scolaires le 7 juin.

Une commission aura lieu le 24 juin pour l'arbitrage de ce dossier.

Les nouveaux horaires entraîneront dans tous les cas un réaménagement des horaires du personnel municipal.

Le conseil d'école a sollicité la gratuité de la période de garderie de 16h05 à 16h30 les après-midi d'école.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le principe énoncé ci-dessus.

#### **C-03-06-2014**

##### **MODIFICATION BUDGETAIRE**

La trésorerie principale de Frontenay Rohan Rohan sollicite la municipalité pour réaffecter des fonds à la ligne comptable prévue pour le financement du lotissement des jardins de Ribray. Le conseil municipal décide de reporter au prochain conseil la décision.

#### **C-04-06-2014**

##### **AFFECTATION D'UN LOCAL A LA JUNIOR ASSOCIATION**

La junior association en cours de création sollicite le Conseil Municipal pour obtenir un local. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe mais cet octroi est conditionné à l'aboutissement du projet de constitution de cette junior association et sera de nouveau soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.

#### Questions diverses :

- Le transfert du centre de loisirs de la salle socio-culturelle à l'école Jacques Prévert d'Epannes nécessite la mise en place de rangements.
- Disposition sur la Mérule : La préfecture informe que la commune doit informer sur la présence de Mérule sur le territoire. Actuellement, aucun cas n'est recensé et il n'y a pas de zone à risque sur la commune.
- Fête de l'école : L'APE demande l'utilisation d'une partie de la grand place pour installer une structure gonflable pour la fête de l'école du 13/06. Le Conseil Municipal accepte la demande à l'unanimité.
- Pêche de nuit au plan d'eau : un règlement intérieur de la pêche de nuit est proposé. Le conseil municipal est d'accord sur le principe mais aucune date de début d'application n'est retenue.
- Jardins de Ribray : 14 terrains sont toujours à vendre. Une annonce va être passée pour attirer d'éventuels acquéreurs.
- Fête de l'école : Le conseil municipal autorise à l'unanimité les employés municipaux à accompagner les enfants et les enseignants conformément à la demande de Madame Mounier, directrice de l'école.
- L'abribus attendu face à la salle socio-culturelle sera installé dans la première quinzaine de juillet : le scellement est prévu les 3 et 4 juillet. L'installation devrait être effective le 11 juillet.
- Une allée du cimetière a été réaménagée afin de permettre le passage de personnes handicapées.
- Un goûter au foyer logement est organisé le 14 juin afin que le Conseil Municipal se présente aux résidents.

- Des devis sont en cours sur l'assainissement des locatifs ainsi que sur le changement d'ampoules de la salle socio-culturelle.

La séance est levée à 00 H 15.

Séance du 05 Juin 2014 : Délibération n°C-01-06-2014 au n°C-04-06-2014